



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

**Opération Centre 2000 - 3ème tranche - Convention entre la Ville
de Niort et la SEM des Halles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200065

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Développement Economique

**Opération Centre 2000 - 3ème tranche - Convention entre la Ville
de Niort et la SEM des Halles**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'opération Centre 2000 engagée depuis Mars 1997, la Ville de Niort s'est associée à différents partenaires pour la réalisation du programme des actions de redynamisation du centre ville notamment l'Association du Commerce Niortais et la SEM des Halles.

La Ville de Niort, Maître d'Ouvrage général de l'opération, doit percevoir du FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat) les subventions d'investissement sollicitées pour chaque opération, et les reverser aux maîtres d'ouvrage après réalisation et présentation des justificatifs.

Le 28 Mai 1999, la Ville de Niort a approuvé le programme et sollicité les subventions auprès du FISAC pour la mise en place de la troisième et dernière tranche de l'opération.

Notamment, il a été demandé une participation au FISAC pour des dépenses d'investissements subventionnables de 60 540 F H. T. concernant la création d'un site Internet et l'achat de matériel informatique par la SEM des Halles.

Les modalités de versement de la participation de la Ville et celle du FISAC doivent faire l'objet d'une convention entre la Ville de Niort et le Maître d'Ouvrage Délégué, la SEM des Halles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- signer la convention particulière avec la SEM des Halles pour cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)